Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260122-220120264-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN	DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ	DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°220120264

DATE DE CONVOCATION : ..... 16 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 22 janvier à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Lénaïk Jourdren.

DATE D'AFFICHAGE : ..... 16 janvier 2026

Nombre de Conseillers en exercice 15

Nombre de présents 11

Nombre de votants. 13

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Bruno Quiniou qui a donné procuration à Philippe Ansquer,

Marion Pasdeloup qui a donné procuration à Lénaïk Jourdren

Benjamin Le Bouëc, absent excusé,

Christophe Philip, absent excusé,

Secrétaire élue : Armelle Evenat

OBJET : Aménagement du local pour l'association de pétanque

L'installation de la nouvelle association de pétanque pour laquelle le Conseil municipal vient d'accorder une subvention a demandé qu'une partie du local communal leur soit attribué.

Plusieurs devis ont été reçus en mairie pour les matériaux, la main d'œuvre étant assurée par les membres de l'association.

- L'un émanant de l'entreprise Gédimat : 2 683.06 € TTC
- L'autre émanant de l'entreprise Leroy Merlin : 2 167.84 € TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Valide l'installation de la nouvelle association dans les locaux de la commune,

- Valide le devis auprès de l'entreprise Leroy Merlin à hauteur de 2 167.84 € TTC,

- Donne mandat au Maire pour toute signature à intervenir permettant l'aboutissement de cette opération.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétariat

Armelle Evenat

Le Maire,

Lénaïk Jourdren

MAIRIE DE TREGOUREZ 29970 (Finistère)

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....